



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Landes



Service social en faveur des élèves

FRAIS SCOLAIRES

DROITS ET AIDES

COLLEGE – LYCEE – LYCEE PROFESSIONNEL - ETUDIANTS

FRAIS DE SCOLARITE ET AIDES EN COLLEGE PUBLIC

FRAIS DE SCOLARITE ANNUELS (tarif 2014/2015)		DROITS (soumis à condition de ressources)	Calendrier	AIDES
PENSION (INTERNAT Public)	1240 €	<u>Allocation de rentrée scolaire</u> 382.64 €/enfant	Versée par la CAF fin août	
Demi-pension	<ul style="list-style-type: none"> De 371 € à 384 € (sans le mercredi) De 466 € à 479 € (avec le mercredi) 	<ul style="list-style-type: none"> <u>Bourse Nationale (ou bourse de collège)</u> Taux 1 : 28 €/trimestre Taux 2 : 76 €/trimestre Taux 3 : 119 €/trimestre Cette bourse est versée directement au collège. Elle est déduite du montant de la pension ou demi-pension. 	<p>Dossier à rendre au collège <u>en septembre</u> (élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}).</p> <p>En plus, pour les élèves de 3^{ème} uniquement, un dossier de bourse pour le lycée est à rendre au collège en <u>janvier/février</u>.</p>	<u>Fonds Social Collégien</u> : aide à caractère exceptionnel soumise à une commission interne au collège.
Livres	Gratuit			
Transports	Gratuit si la distance domicile/collège est supérieure à 3 kms (dans les Landes) Payant pour les internes	<ul style="list-style-type: none"> <u>Pour les internes boursiers :</u> 	<p>En plus, pour les élèves de 4^{ème} acceptés en 3^{ème} Prépa pro en lycée professionnel le dossier sera à faire en septembre au LP.</p>	
Fournitures scolaires	Une liste est fournie par le collège	Prime d'internat : 85,49 €/trimestre		
		<ul style="list-style-type: none"> <u>Bourse Départementale (Conseil Général)</u> Aide aux transports (pour les internes) et à la scolarité. 	<p>Dossier à rendre au collège <u>avant les vacances de Toussaint</u></p>	

FRAIS DE SCOLARITE ET AIDES EN LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PUBLIC

FRAIS DE SCOLARITE ANNUELS (tarif 2014/2015)		DROITS (soumis à condition de ressources)	CALENDRIER	AIDES
Pension (internat public)	1335 €	<u>Allocation de rentrée scolaire</u> si moins de 18 ans 395,90 €/enfant	Versée par la CAF fin août	<p>Fonds social lycéen : aide à caractère exceptionnel soumise à une commission interne à l'établissement.</p> <p>Coup de pouce : Pour les 2nd, 1^{ère} et terminale <u>Dossier à faire de septembre à fin octobre.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Site internet : <i>coupdepouce.aquitaine.fr</i> • 90 € pour tous et 170 € pour les bénéficiaires de l'ARS (alloc. rentrée scolaire)
Demi-Pension	431 € (sans mercredi) 504 € (avec mercredi)	<ul style="list-style-type: none"> • Bourse nationale (ou bourse de lycée). • Pour les internes boursiers : Prime d'internat : 256 €/trimestre • Bourse Départementale du conseil général du lieu de résidence. • Dossier social étudiant : 	<p>Dossier à rendre de <u>janvier à mai pour l'année scolaire suivante</u></p> <p>Dossier à rendre <u>avant les vacances de Toussaint pour l'année scolaire en cours</u></p> <p>A faire l'année de terminale (du <u>15 janvier au 30 avril</u>) uniquement sur le site du CROUS : www.crous-bordeaux.fr</p>	
Equipement	Variable selon le type d'établissement (Se renseigner auprès de l'établissement)			
Fournitures scolaires	Liste fournie par le lycée			
Livres	<ul style="list-style-type: none"> • Coût de l'adhésion et • De 40 à 206 € selon les tarifs des associations de parents d'élèves 			
Transport	<p>Gratuit si la distance du domicile au lycée est supérieure à 3 kms (département 40) Payant pour les internes</p>			

FRAIS DE SCOLARITE ET AIDES EN LYCEE PROFESSIONNEL PUBLIC

FRAIS DE SCOLARITE ANNUELS (tarif 2014/2015)		DROITS (soumis à condition de ressources)	CALENDRIER	AIDES
Pension (internat public)	1335 €	Allocation de rentrée scolaire si moins de 18 ans 395,90 €/enfant	Versée par la CAF fin août	Fonds social lycéen : aide à caractère exceptionnel soumise à une commission interne à l'établissement
Demi-pension	431 € (sans le mercredi) 504 € (avec le mercredi)	<ul style="list-style-type: none"> • Bourse nationale (ou bourse de lycée professionnel • Bourse départementale du conseil général du lieu de résidence • Pour les 3^{ème} prépa pro : Dossier de bourse nationale et départementale • Pour tous les internes boursiers : Prime d'internat : 256 €/trimestre • Dossier social étudiant (pour les études supérieures) 	<p>Dossier à rendre <u>de janvier à mai pour l'année scolaire suivante</u></p> <p>Dossier à rendre <u>avant les vacances de Toussaint pour l'année scolaire en cours</u></p> <p>Dossier à rendre <u>entre septembre et novembre pour l'année scolaire en cours</u></p> <p>A faire <u>l'année de terminale (du 15 janvier au 30 avril)</u> Uniquement sur le site du CROUS : www.crous-bordeaux.fr</p>	<p>Coup de pouce pro : 1^{ère} année de CAP, 1^{ère} année de BAC pro</p> <p>Coup de pouce mobilité : 2nd, 1^{ère} et terminale</p> <p><u>Dossier à faire de septembre à fin octobre.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Site internet : coupdepouce.aquitaine.fr • 90 € pour tous et 170 € pour les bénéficiaires de l'ARS (allocation de rentrée scolaire) • Et plus pour certaines sections (se renseigner auprès de l'établissement)
Equipement	Variable en fonction de la section professionnelle			
Fournitures scolaires	Liste fournie par le lycée			
Livres	<ul style="list-style-type: none"> • Coût de l'adhésion et • De 28 à 159 € selon les tarifs des associations de parents d'élèves 			
Transport	Gratuit si la distance du domicile au lycée professionnel est supérieure à 3 kms (département 40) Payant pour les internes			

FRAIS DE SCOLARITE ET AIDES EN LYCEE PUBLIC POUR LES ETUDIANTS EN BTS

FRAIS DE SCOLARITE ANNUELS (tarif 2014/2015)		Droits (Soumis à conditions de ressources)	CALENDRIER	AIDES
Interne-externé (sans nuitée)	935 €	Allocation de rentrée scolaire si moins de 18 ans 395,90 €/enfant	Versée par la CAF fin août	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds national d'aide d'urgence (CROUS) • Prêt d'honneur (conseil général 40) • Fonds d'aide aux jeunes (voir avec le service social) • Bourse ERASMUS (conseil général 40)
Demi-pension	431 € (sans le mercredi) 504 € (avec le mercredi)	Dossier social étudiant (CROUS) <ul style="list-style-type: none"> • Bourse d'études (versée mensuellement (de 100 à 553 €/mois en fonction du barème) • Logement universitaire 	A faire de <u>janvier à avril précédent la rentrée universitaire</u> uniquement sur le site du CROUS : www.crous-bordeaux.fr	
Equipement	Variable selon le type d'enseignement			
Hébergement	A la charge de l'étudiant	Allocation de logement CAF		<ul style="list-style-type: none"> • Locapass • CLE Aquitaine • Autres / cf Collectivités territoriales Site du conseil général : www.landes.fr
Transport	A la charge de l'étudiant			
Frais supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Frais de stage • Sécurité sociale : étudiants non boursiers âgés de 20 ans et plus : 211 € 			

SITES INTERNET

CAF : www.caf.fr

Conseil Général : www.landes.fr

Coseil Régional : www.conseil-general.com

CROUS : www.crous-bordeaux.fr

Site pour simulation de bourses : www.education.gouv.fr//bourses-de-college